



copropriété : création de 2 places parking dans le jardin

Par **mab55**, le **14/09/2020** à **09:58**

Bonjour,

il a été proposé à la dernière AG de créer 2 nouvelles places de parking dans le jardin de la copropriété et de les vendre (il en existe déjà 5).

Quelles sont les différentes étapes à établir pour le faire ? (géomètre, notaire, entreprise de travaux,..)?

Il y a plus de potentiels acheteurs copropriétaires que de nouvelles places créées : comment attribuer à la vente ces 2 nouvelles places sachant que le président du conseil syndical a décrété qu'une de ces places est pour lui car il est président et qu'il a porté ce projet en AG et que l'autre place est pour un autre copropriétaire qui l'a aidé à mener le projet en AG.

Est-ce normal?

Quelle est la procédure à suivre dans ce cas sachant que rien n'est mentionné dans le règlement de copropriétés.?

J'ai proposé un tirage au sort et me suis ramassée les foudres du président du conseil syndical !!

Par **mab55**, le **14/09/2020** à **11:31**

Merci pour votre conseil

N'y a t il pas des textes légaux sur lesquels je pourrai faire référence?

merci

cordialement

Par **mab55**, le **14/09/2020** à **17:05**

Merci de ces précisions